



Questionnaire

à l'attention des candidats
aux élections législatives

LÉGISLATIVES 2012

Madame la candidate à la députation,

Monsieur le candidat à la députation,

A nouveau, notre collectif « Catholiques en campagne » s'adresse aux candidats. Emanation d'un grand nombre d'associations soucieuses de l'évolution de la France, le collectif a conçu, à l'intention des candidats députés, un questionnaire touchant à toutes leurs préoccupations. Elles sont nombreuses comme les responsabilités de ceux qui seront élus.

Derrière le Pape Benoit XVI qui nous encourage, par ses écrits et ses discours, à faire cette démarche, nous voudrions vous dire que toute nation qui brave impunément les lois de Dieu, qui sépare la morale du droit, ne peut devenir une grande nation. Elle s'enfoncé, à l'instar de grandes civilisations passées, dans un déclin inéluctable.

De l'incarnation de ces principes, nous ferons donc notre programme pour aller voter les 10 et 17 juin prochains. Nous pensons qu'un pays ne peut grandir sans ou en dehors des racines qui sont les siennes.

Espérant que vous répondrez à notre questionnaire, au moins dans ses interrogations essentielles, nous vous prions de croire, Madame la candidate, Monsieur le candidat, à l'expression de notre haute considération.

Vous pouvez répondre :

- ➔ par fax au **01 79 73 13 64**
- ➔ par courriel à l'adresse **contact@catholiques-en-campagne.fr**
- ➔ ou par envoi postal à « **Catholiques en Campagne** », **14 rue Charles V 75004 Paris**

Vous pouvez joindre votre photo et votre logo de liste. Ils seront publiés avec vos réponses.

CANDIDAT(E) : Corinne MOREL DARLEUX

DEPARTEMENT : Drome

CIRCONSCRIPTION : 3

VILLE PRINCIPALE :

LISTE ou PARTI : Front de Gauche

<http://www.catholiques-en-campagne.fr>

1. Le nouveau président de la République, François Hollande, proposera d'inscrire les principes de la loi de 1905 dans la Constitution. Les concepts de laïcité, laïcité républicaine, laïcité positive, laïcité libérale, laïcité à la française, revêtent-ils le même sens selon vous ? La laïcité interdit-elle selon vous l'intervention de citoyens en tant que catholiques dans le débat politique ?
 - ➔ **Pour le Front de gauche, la laïcité est un principe vivant et porteur de droits inaliénables garantis à tout membre de la Société, français ou étranger : la séparation du politique et du religieux, la liberté de conscience et de culte, l'égalité des citoyens en tout domaine sans discrimination d'aucune sorte, la neutralité de l'Etat à l'égard de toutes les convictions philosophiques, religieuses ou politiques. Il réaffirme le bien-fondé et l'actualité de la loi de 1905 sur la laïcité. Toutes les modifications ultérieures de la loi en affectant les principes devront être abrogées. Elle s'appliquera à tout le territoire national.**
 - ➔ **La laïcité n'interdit aucune intervention pourvu qu'elle s'exerce dans le cadre de la République une et indivisible. Dans ce cadre, l'intervention des catholiques en tant que citoyens dans le débat politique est non seulement souhaitable mais nécessaire.**

2. Le principe de laïcité suppose-t-il d'aller jusqu'à éliminer de nos pratiques, traditions, habitudes et références culturelles et historiques : les manifestations du type crèche de Noël, la restauration des églises et édifices religieux, le poisson le vendredi dans les collectivités, le chômage des fêtes religieuses, la commémoration des personnages historiques catholiques ?
 - ➔ **Le Front de gauche considère que la liberté de culte est un droit inaliénable, sous réserve que ses manifestations soient réservées à la sphère privée et n'empiètent pas sur le domaine public. Il veillera également à l'égalité de traitement de toutes les religions et agira pour qu'aucune d'entre elles ne soit mise à l'index, quel qu'en soit le prétexte.**

3. L'introduction dans la Constitution française, de la définition de la famille comme étant « l'union stable d'un homme et d'une femme en vue d'assurer l'éducation des enfants issus de leur union ou adoptés » vous semble-t-elle souhaitable ?
 - ➔ **Une telle loi ajouterait de la discrimination là où elle est déjà omniprésente. En ce domaine, le Front de gauche propose au contraire une loi pour l'égalité. Les droits du PACS seront renforcés. Le droit au mariage et à l'adoption seront reconnus aux couples homosexuels.**

4. Soutiendriez-vous un texte de loi ayant pour but de donner à la mère de famille un statut, indépendamment de toute activité professionnelle, reconnaissant son rôle économique et social et lui garantissant une retraite ?
 - ➔ **Etre mère de famille n'est pas un métier et les femmes ne demandent pas à être enfermées dans un statut de mère au foyer qui renforcerait le patriarcat dominant. Ce dont elles souffrent, c'est de l'absence d'égalité professionnelle hommes-femmes (embauche, salaires, retraites, promotions) et d'être les premières victimes du précarité, des emplois partiels à horaires imposés et de la pauvreté... Le Front de gauche demande qu'un Ministère des droits des femmes et de l'égalité organise chaque année une négociation entre les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle, que les atteintes à l'égalité professionnelle soient combattues et les sanctions renforcées.**

5. Reconnaissez-vous le droit, pour les parents, de choisir l'école de leurs enfants, quel que soit son statut (public, privé sous contrat, privé hors contrat) ?
 - ➔ **Cf. réponse à la question 1. Le Front de gauche affirme la nécessité d'une politique nationale de l'éducation dans une logique de service public, pour une véritable gratuité et égalité d'accès au savoir sur tout le territoire.**

6. Soutiendriez-vous un projet de loi instaurant un système rendant possible l'exercice de ce droit, affectant des ressources aux établissements scolaires au prorata des élèves effectivement scolarisés ?



CANDIDAT(E) : Corinne MOREL DARLEUX
DEPARTEMENT : Drome
CIRCONSCRIPTION et VILLE PRINCIPALE: 3
LISTE : Front de Gauche

- Cf. réponse à la question 1. **Aucun financement public ne sera octroyé à la construction de nouveaux établissements scolaires privés ou à la rénovation de ceux qui existent déjà.**
7. Etes-vous en faveur du maintien de la loi Carle qui vise à garantir la parité de financement entre les écoles primaires publiques et privées sous contrat d'association lorsqu'elles accueillent des élèves scolarisés hors de leur commune de résidence ? Seriez-vous prêt à voter une loi étendant le principe de la loi CARLE à toutes les écoles privées ?
 → **Cf. réponse à la question 1.**
8. La perspective de vie pour les personnes âgées est principalement celle d'un placement dans une institution adaptée répondant aux besoins nés de la dépendance. Y a-t-il une alternative ? Quelles sont les mesures qui pourraient être prises concernant l'aide aux aidants, notamment familiaux, qui permettraient à la personne âgée de choisir son dernier lieu de vie ?
 → **Le Front de gauche veut faire de la protection sociale un bien commun et un droit de base pour tous en renforçant le principe de solidarité entre les générations. La perte d'autonomie sera couverte dans le cadre de la protection sociale (sans recours aux assureurs privés), selon des modalités adaptées aux différentes situations susceptibles d'intervenir.**
9. Le système de santé français est actuellement l'un des plus chers du monde. Les médecins prescrivent deux à trois fois plus que les autres médecins occidentaux dans le monde, les français détiennent le record absolu de consommation de médicaments en Europe. Que pensez-vous mettre en œuvre pour revenir à plus de modération ou de contrôle dans ce domaine ?
 → **Le Front de gauche estime nécessaire de revaloriser la position de médecin généraliste. Plutôt qu'une politique fondée sur la sanction financière, la puissance publique développera de nouvelles formes de rémunérations intégrant la prévention et l'éducation à la santé. Pour lutter contre la pénurie de personnel, elle lancera un programme de formation de toutes les disciplines de la santé, libéré de l'influence des laboratoires pharmaceutiques. Un pôle public du médicament interviendra sur la recherche, la production et la distribution des médicaments.**
10. Quelles sont vos propositions pour pallier les défaillances du système judiciaire ?
 → **La justice, comme l'ensemble des services publics, doit être préservée de toute soumission à des intérêts privés. Les services publics seront protégés comme un patrimoine commun car ils assurent les conditions de l'égalité et de la citoyenneté. La RGPP qui les démantèle sera abrogée, les postes qui répondaient aux besoins collectifs et ont été supprimés seront rétablis. Afin que tous y aient également accès, des services publics de proximité seront éventuellement remis en place.**
 → **En ce qui concerne plus particulièrement la justice, le Front de gauche veut garantir l'indépendance de la justice à l'égard du pouvoir exécutif en instaurant un Conseil supérieur de la justice à la place du Conseil supérieur de la magistrature, pour moitié élu par les magistrats, pour moitié nommé par le Parlement. Il sera responsable devant le Parlement. Ce Conseil supérieur de la justice décidera des nominations de l'ensemble des magistrats. Les institutions du maintien de l'ordre et de la justice seront réformés conformément au respect des droits fondamentaux.**
11. Quelle est votre position sur le travail du dimanche ? Etes-vous prêt à voter l'abrogation de la loi Maillé qui introduit un grand nombre d'exceptions au principe du repos dominical ?
 → **Le Front de gauche est opposé au travail du dimanche afin que chacun puisse consacrer ce jour à sa famille, à ses amis, à ses loisirs, aux associations dont il est membre et à la vie citoyenne de manière générale, ou tout simplement au repos.**
12. Les délocalisations d'emploi sont une des facettes de la mondialisation. L'exemple de Renault qui vient de construire une usine au Maroc est symptomatique de cette tendance qui se traduit

pour la France par la perte annuelle de 500 000 emplois depuis 5 ans dans le domaine industriel. Pensez-vous que la perte de notre outil industriel soit acceptable et cette tendance inéluctable ? Soutiendriez-vous une proposition de loi favorisant le « Produire français » en instaurant une forme contrôlée de protectionnisme ?

→ **Le Front de gauche est favorable à l'institution de protections et de normes sociales et environnementales communes aux européens, face à la pression des capitaux et des productions à bas coût sur les marchés mondialisés avec, par exemple :**

- **des prélèvements nationaux concertés sur les réimportations en Europe de productions délocalisées,**
- **une taxe « kilométrique » de manière à réduire les transports de marchandises évitables...**

13. Quelle est votre vision de la politique d'immigration ? Quelles sont vos propositions concrètes sur ce sujet ?

→ **La chasse aux immigrés défigure la République. La France ne doit ni les craindre, ni mépriser l'immense apport humain et matériel qui leur est dû. Le Front de gauche rétablira la carte unique de dix ans et le droit au regroupement familial, conditions d'une vie digne. Il abrogera les lois successives sur l'immigration adoptées depuis 2002 et procèdera à une refonte du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda). Il régularisera les sans-papiers, décriminalisera le séjour irrégulier, fermera les centres de rétention et rétablira le droit au séjour pour raison médicale. Le droit d'asile, qui sera déconnecté des politiques migratoires, sera scrupuleusement respecté.**

14. Les déficits budgétaires accumulés depuis 40 ans (5,2 % du PIB en 2011) ont mené la France à une situation d'endettement très lourd, de 1700 milliards d'euros. Pensez-vous qu'il soit possible dès aujourd'hui de ne plus voter de budget en déséquilibre ?

→ **Le problème n'est pas de savoir s'il est possible de ne plus voter un budget en déséquilibre mais d'analyser les causes de ce déséquilibre ainsi que les conséquences sociales des différentes mesures susceptibles d'y remédier. Le Front de Gauche constate que les déséquilibres budgétaires ne résultent pas d'une croissance incontrôlée des dépenses publiques mais de la multiplication des cadeaux fiscaux faits aux plus riches depuis dix ans et de la chute de l'activité (donc de l'assiette fiscale) liée aux politiques austéritaires mises en œuvre dans les pays les plus touchés par la crise du capitalisme mondial. Il préconise donc la mise en œuvre d'une réforme fiscale visant à réduire les inégalités (progressivité plus importante de l'impôt sur le revenu, suppression du bouclier fiscal, augmentation de l'ISF et de l'impôt sur les revenus du capital, taxation des revenus financiers des entreprises, suppression des exonérations de cotisations sociales patronales qui ont montré leur inefficacité...) ainsi qu'une relance de l'activité dans le cadre d'une planification écologique conçue comme un moyen de redéfinir nos modes de production, de consommation et d'échange en fonction de l'intérêt général de l'humanité et de l'impact de l'activité économique sur l'écosystème.**

15. L'État, selon vous, doit-il être centré sur ses fonctions dites régaliennes (assurer la justice, battre monnaie, assurer la sécurité intérieure et extérieure du pays) ou au contraire doit-il se renforcer dans l'ensemble des domaines comme le veut le nouveau président de la République (Emplois aidés, administration, éducation) ? Quelles sont selon vous les réformes de l'État à entreprendre en priorité ?

→ **Les institutions actuelles ont éloigné le pouvoir du peuple, provoquant une grave crise démocratique. Dans cette situation, les intérêts privés les plus puissants s'en donnent à cœur joie. Pour restaurer une démocratie véritable, il est temps de fonder une nouvelle république parlementaire, sociale et participative. Le Front de Gauche se prononce en faveur de la convocation d'une assemblée constituante et de la création de nouvelles institutions pour garantir la souveraineté populaire, assurer la primauté de l'intérêt général sur les intérêts financiers, permettre une implication populaire continue dans tous les actes de la vie professionnelle, sociale et politique par l'inscription de nouveaux droits pour les citoyen(ne)s et les salarié(e)s.**

16. Pensez-vous qu'une alternative à la pratique de l'avortement, attentatoire au principe sacré de



CANDIDAT(E) : Corinne MOREL DARLEUX
DEPARTEMENT : Drome
CIRCONSCRIPTION et VILLE PRINCIPALE: 3
LISTE : Front de Gauche

la vie, traumatique pour les femmes et coûteux pour la société, serait d'aider les femmes enceintes à garder leur enfant par des aides spécifiques ?

→ **Non. Le Front de gauche défendra le droit pour chaque femme de disposer de son corps avec une prise en charge à 100 % de la contraception et de l'avortement et la réouverture des centres IVG fermés.**

17. Quelle est votre position sur l'accouchement sous X ?

→ **Les textes régissant l'accouchement sous X sont nécessairement le résultat d'un arbitrage entre le respect de la volonté des femmes ayant fait ce choix et le désir des enfants nés sous X de connaître leur origine familiale. Ils ne peuvent donc être totalement satisfaisants. Les dispositions actuellement en vigueur en France, qui ont été validées par la Cour européenne des droits de l'homme, semblent constituer aujourd'hui un compromis acceptable.**

18. « Je proposerai que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité. » (Proposition 21 du projet présidentiel de François Hollande). Si une telle loi légalisant l'euthanasie était proposée au Parlement, que voteriez-vous et pourquoi ?

→ **Le droit à mourir dans la dignité est un droit humain fondamental qui, à ce titre, devrait être inscrit dans la Constitution.**

19. « J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels » (Proposition 31 du projet présidentiel de François Hollande). Si une telle loi est proposée au Parlement, que voteriez-vous et pourquoi ?

→ **Cf réponse à la question 3.**

20. « J'accorderai le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans » (Proposition 50 du projet présidentiel de François Hollande). Si une telle loi est proposée au Parlement, que voterez-vous et pourquoi ?

→ **Cf réponse à la question 13. Ce droit de vote (qui existe déjà pour les étrangers d'origine communautaire) devrait être étendu dans des conditions à définir (notamment en matière de réciprocité) aux élections nationales, comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays européens**

21. En matière d'emplois subventionnés, François Hollande veut multiplier les créations de postes (proposition 34 : 150 000 emplois d'avenir – proposition 36 : 60 000 postes dans l'éducation - proposition 10 : arrêt de la politique de non-remplacement d'une partie des fonctionnaires partant à la retraite). Si des lois allant dans ce sens sont proposées au Parlement, que voterez-vous et pourquoi ?

→ **S'agissant d'emploi dans les services publics, il n'y a pas lieu de parler d'emplois « subventionnés ». Sur le fond, cf. réponse à la question 10.**